

**Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire
du foyer rural « Le Martelet »
39240 SAVIGNA**

Les membres de l'association « le martelet » se sont réunis en assemblée générale le Dimanche 24 novembre à la salle de la mairie 39240 Savigna. Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés.
L'assemblée est présidée par Denis Bride en qualité de président et Elodie Favier en est nommée secrétaire.

Présents : Berthelon Patrick, Favier Elodie, Bride Denis, Bride Bernadette, Salvi Marcel, Salvi Mireille, Bride Jean-Paul, Jaud Joelle, Levert Danielle, Forêt Nathalie, Dumont Alain, Grobet Véronique, Bride Cathy, Thurel Jean-Bruno, Favier Marianne, Bon Hervé, Chauvin Didier, Perrin Dominique, Perrin Marie-Josée, Quain Leslie, Favier Jean-Louis, Forêt Remy, Meynet Pascal.

Excusés : David Jean, David Monique.

Représentés en donnant leur procuration: Bride Odette, Poudroux Colette, Journeaux Robert, Journaux Marie-Thérèse, Dumont Christiane.

La séance a débuté à 10h10

Première résolution : L'assemblée approuve le rapport moral fait par le président

Le président remercie les membres présents.

Le président fait un rappel de toutes les manifestations qui ont eu lieu sur l'exercice novembre 2018-Octobre 2019.

Soirée pizzas 2018 = 584 pizzas, 3700 € au téléthon, 1000 € Favier Marius, 478.35 € Moreau Remy.

Les 6 représentations de théâtre en février-mars, avec un public très nombreux. Le bal de Pâques en Avril qui a bien fonctionné.

Le concours de pétanque transformé en journée de convivialité puisqu'il n'y avait pas de salle et pas de terrain. Avec messe en plein air et repas.

Juin : repas du conseil d'administration à Thoirette chez Jean-Stéphane.

Fin août, le festival des gueules de bois à legna, avec les gens du foyer qui sont allés aider.

Septembre : voyage du théâtre à Marseille, avec un bon programme.

Pizza 2019 : 615 pizzas

Les travaux de la salle du Martelet sont bien avancés. La salle devrait être terminée en fin d'année et les premières manifestations seront : les vœux du maire avec ou pas l'inauguration et début février le repas des anciens. La soirée pizza 2020 aura lieu sur le martelet (pour éviter montage chapiteau, installation cuisine..., ambiance différente ?)

Il faudra prévoir nos manifestations bien en avance car les réservations de la salle commencent.

Les associations de la nouvelle commune auront droit à une location offerte par an.

Le tarif de la location n'est pas encore fixé par le conseil municipal (réunion courant décembre).

Rien n'est défini si location partielle de la salle, possible ou pas.. Il y a 1 salle par ancienne commune, soit 4 salles qui peuvent accueillir entre 30 et 40 personnes.

Merci à tous les bénévoles qui sont le cœur du foyer.

Vote à main levée du bilan moral

0 contre ; 0 abstention. Le bilan moral est donc approuvé à unanimité.

Seconde résolution : L'assemblée approuve le rapport financier

Lecture des comptes par Patrick, trésorier. Exercice du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019.

Une copie des comptes a été distribuée à tous les membres présents ;

Soirée Pizzas 2018 : 5336.05 € de bénéfices Bal de Pâques 2019 : 2067.66 €

Journée de convivialité : 298.51 € Résultat de l'exercice = 1754.13 €

Il y a 40137.04 € en compte qui ont été mis de côté en prévision de la construction d'une nouvelle salle. Un don autour de 25000 € sera fait à la mairie pour l'aménagement mobilier de la salle, table chaise, éléments de cuisine (la chambre froide, congélateur remis dans la nouvelle salle appartiennent déjà au foyer)

Dans le compte de résultat le logiciel fait apparaître en négatif les dotations aux provisions, amortissement, il ne devrait pas avoir le moins devant.

Résultat de l'exercice pour la section théâtre : 1946.76 €.

Sur le compte de résultat, la vente de dvd ne fait apparaître que 5 €, les autres ventes ont été mises dans la caisse buvette et/ou entrées.

Le théâtre a fait en 2019 un don de 250 € aux pompiers à Arinthod, un don de 250 € à l'épicerie Sociale et un don de 250 € au Fil de la petite montagne. Une proposition de dons à l'ADMR d'Arinthod a été faite. Les membres du théâtre décideront au moment venu.

Point sur les pizzas 2019 : environ 5470 euros de bénéfices (les comptes étant pas tout à fait terminés)

L'ensemble des comptes reste consultable à tous moments auprès du trésorier.

Vote à main levée du bilan financier

0 contre ; 0 abstention. Le bilan financier est donc approuvé à l'unanimité

Troisième Résolution : L'assemblée approuve le rapport d'orientation

Représentations Théâtrales toujours à la salle Jeanne d'Arc à Arinthod les samedis 8,15,22,29 Février

Dimanche 16 février, vendredi 28 février et Samedi 7 mars. Une séance de plus a été prévue pour le confort des spectateurs.

12 avril : Bal de Pâques : qui aura encore lieu à la côte des vignes (public jeune, limiter les dégradations dans la toute nouvelle salle), mais après sur le martelet.

Dimanche 19 juillet : Concours de Pétanque.

7 ou 14 Novembre : soirée pizza, Date à définir assez tôt pour réservation des fours

Pour les autres manifestations : à voir avec le fonctionnement de la salle.

Journée ou soirée inauguration avec les membres du foyer rural....

Vous serez bien sûr informé de l'ensemble de nos activités.

Vote à main levée du rapport d'orientation

0 contre ; 0 abstention. Le rapport d'orientation est adopté à l'unanimité

Quatrième Résolution : Renouvellement des membres du conseil

Rappel des membres du conseil d'administration : Poudroux André, Bride Denis, Berthelon Patrick, Salvi Marcel, Dumont Alain, Thurel Jean-Bruno, Levert danielle, Favier Elodie, Grobet Véronique, Forêt Nathalie, David Jean.

A renouveler :

Un candidat spontané : Didier Chauvin

Les statuts du Foyer permettant un chiffre variable des membres du conseil d'administration, avec un minimum de 9 personnes.

Vote à main levée pour les membres à renouveler :

Sont réélus : Salvi Marcel, Levert danielle, Grobet Véronique, Forêt Nathalie,

Vote à main levée contre l'entrée de Didier Chauvin : 0 contre.

Est élu : Didier Chauvin

Question Diverses :

La cotisation 2020 sera de 5 €, les cartes seront bientôt en vente. Attention impératif d'avoir une adresse mail ou n° de portable de l'adhérent pour faciliter la communication et l'échange.

Salle : Une convention va être établie entre le foyer et la mairie pour l'utilisation de la salle. Le foyer finançant une partie du mobilier pourrait bénéficier de toutes ses locations gratuite...

L'entretien des abords du stade fait jusqu'à maintenant par les membres bénévoles du foyer sera normalement fait maintenant par une société extérieure. Terrain de foot compris (car si manifestation en avril, on ne va pas attendre que le foin pousse)

Pour les travaux de la salle, il y a un dépassement de 3500 € sur l'appel d'offre initial.

C'est une belle salle de l'extérieur qui garde en plus grand la silhouette de l'ancienne salle, les abords conservés aidant.

Le terrain de pétanque sera roulé au printemps.

Les places de parking, non prévues à l'origine en goudron, feront l'objet d'une nouvelle demande de subvention.

L'extension de l'avant se fera plus tard.

Dommage pour cette cuisine borgne.

La réunion du conseil d'administration ne se fera pas systématiquement le dimanche matin...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H 45, et la journée s'est poursuivie par un buffet et le verre de l'amitié ;

Vous pouvez dès maintenant vous procurer votre carte d'adhérent au prix de 5 €. Vous pouvez nous contacter : lemartelet@yahoo.fr